

pays s'écrie, "Anarchie, anarchie, anarchie!" ne savait-il pas que la chose pouvait se produire quand il demandait aux Canadiens, en 1942, de se déclarer en faveur de l'envoi ou de la conscription des hommes pour le service outre-mer? Pourquoi pousser le cri d'anarchie maintenant? M'est avis qu'il est en retard d'une couple d'années.

C'est à cause de cela que le Parlement a été convoqué et que le Gouvernement a présenté son bill sur la mobilisation des ressources nationales. Cette mesure, et je veux parler du bill n° 80, était censée donner suite au vote sur le plébiscite. Mais, en fait, ce n'était qu'une autre manœuvre pour faire croire au peuple que le parti libéral allait se mettre à la tâche.

Voici un fait très significatif que je vous prie de noter. Lorsqu'il a présenté le bill n° 80 en 1942, le premier ministre s'est engagé à ne pas lui donner suite avant d'obtenir de la Chambre une expression de confiance. Or, je soutiens que cette promesse a été violée et voici pourquoi. Lorsque, la semaine dernière ou la semaine précédente, le premier ministre a convoqué les Chambres, c'était pour obtenir un vote de confiance dans son régime du volontariat. Il voulait que le Parlement approuve son attitude par opposition à celle de l'ancien ministre de la Défense nationale (M. Ralston). Il ne s'agissait de rien autre chose.

Le plus étrange de l'affaire, c'est que le premier ministre s'est rendu compte qu'il arriverait difficilement à rallier ses propres partisans au volontariat. Avant de demander un vote de confiance pour la mise en vigueur du bill n° 80, il a donc fait adopter le décret ministériel pendant que le Parlement était en session. Je le demande, pourquoi cette étrange procédure? La seule explication que j'y vois, c'est qu'il s'agissait d'un expédient politique pour rallier et son parti et le cabinet.

Un mot maintenant sur la démission de l'ex-ministre de la Défense nationale. Lorsque celui-ci a présenté au Gouvernement son rapport sur la situation outre-mer, pourquoi le premier ministre n'a-t-il pas exposé au peuple la véritable situation? Pourquoi n'a-t-il pas porté la parole à la radio, par exemple? On aurait pu, par des annonces-éclairés, avertir la population que le premier ministre désirait lui adresser quelques mots un tel soir. Je ne m'y serais pas opposé même si on avait ainsi en pareilles circonstances moussé un peu le chef de notre gouvernement. Mais que n'a-t-il dit à la population: "Maintenant, chers compatriotes, mon ministre est revenu des champs de bataille avec un rapport disant que la situation est telle et telle; il m'informe de ceci et cela. Maintenant, mes chers conci-

toyens, après avoir entendu mon ministre, je crains d'avoir à convoquer le Parlement en vue d'obtenir un vote de confiance, car le temps est venu de donner effet au bill n° 80."

Si le premier ministre avait agi en ce sens, il aurait pu gagner non seulement la confiance du peuple mais aussi son admiration. Au lieu de cela, qu'a-t-il fait? Quand les choses commencèrent à se gâter, quand l'ex-ministre de la Défense nationale donna sa démission, le peuple se mit à réfléchir sur la situation et à se demander ce qui se passait. Le premier ministre vint parler à la radio en prenant l'attitude de quelqu'un qui doit user de prudence avec son parti. Il s'efforça d'y justifier l'attitude qu'il avait prise contre l'ex-ministre de la Défense nationale.

Le premier ministre peut essayer de démolir cette argumentation et je crois qu'il a tenté de le faire l'autre jour quand la Chambre a été saisie de la question de la diffusion de son discours par la Commission d'information. On nous a dit qu'il s'efforçait ainsi d'obtenir l'appui du pays dans sa demande de volontaires. Je désire donner lecture d'une couple des déclarations que le premier ministre a faites à la radio. Voici la première:

J'arrive maintenant à la question suivante: Existe-t-il une réserve suffisante pour les renforts de l'armée? De l'avis des autorités militaires, nulle difficulté n'est à prévoir sur ce point, excepté en ce qui concerne les renforts d'infanterie. Jusqu'ici, les renforts d'infanterie ont suffi pour répondre aux besoins. Toutefois le colonel Ralston a appris, au cours de la visite qu'il vient de faire à l'armée outre-mer, que pour combler au taux des pertes présentes les vides éventuels, le Canada devrait accélérer le cours de ses renforts d'infanterie. Il est un fait sur lequel il insiste. Il n'existe pas de pénurie générale en ce qui concerne les effectifs que l'on peut utiliser comme renforts. Plusieurs milliers d'hommes sont actuellement à l'entraînement, et l'enrôlement se poursuit à un rythme encourageant. Puisque nous ne saurions prévoir combien de temps encore la guerre va durer, nous devons, si nous voulons pourvoir à toute éventualité, continuer de recruter des hommes pour l'armée de façon à disposer des troupes de renfort. Cependant, les recrues enrôlées récemment, de même que celles qui s'enrôleront à compter de maintenant, ne seront disponibles qu'après avoir complété leur entraînement.

Le rapport présenté au Gouvernement par le colonel Ralston a révélé l'existence d'un problème qui doit être envisagé immédiatement. Il s'agit de trouver le moyen d'assurer l'envoi de renforts d'infanterie parfaitement entraînés en vue de parer; non pas à une pénurie actuelle de renforts, mais à une pénurie éventuelle qui pourra survenir au cours des quelques prochains mois.

Cela ne vise-t-il pas à donner raison au premier ministre contre l'ancien ministre de la Défense nationale?

Plusieurs d'entre vous se demanderont tout de suite pourquoi nous n'enverrions pas outre-mer quelques-unes des recrues qui ont reçu au